

## BULLETIN DE VIGILANCE

Bulletin établi sur la base des informations fournies par :  
Météo-France et les services de la Préfecture

Date et heure de début de la vigilance : **18/02/2026 à 16H00**

Date et heure de début de l'épisode : **18/02/2026 à 16H00**

### VIGILANCE JAUNE VENTS - ORAGES

#### INFORMATIONS LOCALES

- Selon Météo France, un nouvel épisode orageux-venteux est attendu en fin de journée du mercredi 18 février 2026 jusqu'à la soirée de jeudi 19 février 2026. Cet épisode sera accompagné de pluies avec des cumuls de 20 à 30mm sur 24h. Des vents de Sud-Ouest / Ouest sont attendus avec des rafales de 50 à 70km/h mercredi à partir de 18h avant un renforcement en milieu de nuit avec des rafales pouvant atteindre 80 à 90 km/h localement cette nuit et demain matin. Les vents pour la deuxième partie de journée de jeudi seront autour de 50 à 60km/h.

[\(Site vigilances Météo France\)](#)

#### CONSEQUENCES POSSIBLES

- Des branches et des arbres risquent de se rompre localement.
- Les toitures et cheminées peuvent être endommagées.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Des coupures peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant une durée relativement importante.

## RECOMMANDATIONS ET CONSEILS DE COMPORTEMENT A LA POPULATION

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé
- J'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

[Recommandations comportementales issues de Météo France](#)

## RECOMMANDATIONS ISSUES DES PCS (Plans Communaux de Sauvegarde)

- Informer la population par le biais des réseaux sociaux et sites internet sur les risques et conseils de comportement.
- Limiter la fréquentation ou prévoir la fermeture des parcs et jardins et plus largement des espaces arborés et forestiers. Prévoir un contrôle préalable avant réouverture.
- S'assurer de la sécurisation des chantiers sur l'espace public (lestage, signalisation...).
- Prendre des arrêtés municipaux si nécessaire.
- Contacter les communes voisines ou Bordeaux Métropole en cas de besoin au niveau matériel ou logistique.
- Sensibiliser les organisateurs des manifestations présentes sur l'espace public afin d'adapter ou annuler les évènements prévus.

## POSTURE OPERATIONNELLE DE BORDEAUX METROPOLE

- Réalisation d'un bulletin de vigilance à destination des communes et services métropolitains.
- Information et relai des consignes de comportement via le site internet et les réseaux sociaux de Bordeaux Métropole.
- Le cas échéant, mobilisation des équipes d'astreinte de viabilité hivernale.

## GESTION OPERATIONNELLE ASSUREE PAR :



### Contact :

Astreinte UGORA - 05 56 93 67 00 / [ugora@bordeaux-metropole.fr](mailto:ugora@bordeaux-metropole.fr)

Document et contact réservés aux services de secours, institutionnels et communes de Bordeaux Métropole. A ne pas divulguer au grand public.